

SECTION 1: IDENTIFICATION

1.1. Product Identifier

Product Form: Mixture

Product Name: Hazmat Absorbent

Product Code: All DB, G, VSG, GFF, G2L, SFG, UBG, UPG, USG, USR, 521040, 521048, SM, DS, HVU, Essential Series Products

Synonyms: Pad, Nonwoven

1.2. Intended Use of the Product

Designed to Absorb all Types of Liquids (Both Water-Based and Oil-Based). Not Recommended for Aggressive Fluids such as Acids and Bases. For Professional Use Only.

1.3. Name, Address, and Telephone of the Responsible Party Company

ESP Canada

2140M, 2nd Ave SE,

Calgary, AB, T2E 6J9

403-235-6129

web: ca.espsorbents.com

email: orderdesk@espsorbents.ca

1.4. Emergency Telephone Number

Emergency Number : (888) 226-8832 CAN UTEC

SECTION 2: HAZARDS IDENTIFICATION

2.1. Classification of the Substance or Mixture

GHS-US/CA Classification

Not classified

2.2. Label Elements

GHS-US/CA Labeling

No labeling applicable according to 29 CFR 1910.1200 and the Hazardous Products Regulations (HPR) SOR/2015-17.

2.3. Other Hazards

Exposure may aggravate pre-existing eye, skin, or respiratory conditions.

2.4. Unknown Acute Toxicity (GHS-US/CA)

No data available

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION ON INGREDIENTS

3.1. Substance

Not applicable

3.2. Mixture

Name	Synonyms	Product Identifier	% *	GHS Ingredient Classification
Polypropylene	POLYPROPYLENE / Polypropyl-1-ene / Polypropylene homopolymer / Polypropylene and polypropylene wax / Polypropylene wax / 1-Propene, homopolymer	(CAS-No.) 9003-07-0	98.9	Comb. Dust

Full text of H-phrases: see section 16

*Percentages are listed in weight by weight percentage (w/w%) for liquid and solid ingredients. Gas ingredients are listed in volume by volume percentage (v/v%).

SECTION 4: FIRST AID MEASURES

4.1. Description of First-aid Measures

General: Never give anything by mouth to an unconscious person. If you feel unwell, seek medical advice (show the label where possible).

Hazmat Absorbent

Safety Data Sheet

According To Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules And Regulations And According To The Hazardous Products Regulation (February 11, 2015).

Inhalation: When symptoms occur: go into open air and ventilate suspected area. Obtain medical attention if breathing difficulty persists.

Skin Contact: Remove contaminated clothing. Drench affected area with water for at least 5 minutes. Obtain medical attention if irritation develops or persists.

Eye Contact: Rinse cautiously with water for at least 5 minutes. Remove contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing. Obtain medical attention if irritation develops or persists.

Ingestion: Rinse mouth. Do NOT induce vomiting. Obtain medical attention.

4.2. Most Important Symptoms and Effects Both Acute and Delayed

General: Not expected to present a significant hazard under anticipated conditions of normal use.

Inhalation: Prolonged exposure may cause irritation.

Skin Contact: Prolonged exposure may cause skin irritation.

Eye Contact: May cause slight irritation to eyes.

Ingestion: Ingestion may cause adverse effects.

Chronic Symptoms: None expected under normal conditions of use.

4.3. Indication of Any Immediate Medical Attention and Special Treatment Needed

If exposed or concerned, get medical advice and attention. If medical advice is needed, have product container or label at hand.

SECTION 5: FIRE-FIGHTING MEASURES

5.1. Extinguishing Media

Suitable Extinguishing Media: Water spray, fog, carbon dioxide (CO₂), alcohol-resistant foam, or dry chemical.

Unsuitable Extinguishing Media: Do not use a heavy water stream. Use of heavy stream of water may spread fire.

5.2. Special Hazards Arising From the Substance or Mixture

Fire Hazard: Not considered flammable but may burn at high temperatures.

Explosion Hazard: Contains substances that are combustible dusts. If the product is processed and dusts are generated and become dispersed with an ignition source, this may cause a combustible dust explosion. Keep dust levels to a minimum and follow applicable regulations.

Reactivity: Hazardous reactions will not occur under normal conditions.

5.3. Advice for Firefighters

Precautionary Measures Fire: Exercise caution when fighting any chemical fire.

Firefighting Instructions: Use water spray or fog for cooling exposed containers.

Protection During Firefighting: Do not enter fire area without proper protective equipment, including respiratory protection.

Hazardous Combustion Products: Carbon oxides (CO, CO₂). Nitrogen oxides.

5.4. Reference to Other Sections

Refer to Section 9 for flammability properties.

SECTION 6: ACCIDENTAL RELEASE MEASURES

6.1. Personal Precautions, Protective Equipment and Emergency Procedures

General Measures: Avoid prolonged contact with eyes, skin and clothing. Avoid breathing dust.

6.1.1. For Non-Emergency Personnel

Protective Equipment: Use appropriate personal protective equipment (PPE).

Emergency Procedures: Evacuate unnecessary personnel.

6.1.2. For Emergency Personnel

Protective Equipment: Equip cleanup crew with proper protection.

Emergency Procedures: Upon arrival at the scene, a first responder is expected to recognize the presence of dangerous goods, protect oneself and the public, secure the area, and call for the assistance of trained personnel as soon as conditions permit. Ventilate area.

6.2. Environmental Precautions

Prevent entry to sewers and public waters.

6.3. Methods and Materials for Containment and Cleaning Up

For Containment: Contain solid spills with appropriate barriers and prevent migration and entry into sewers or streams.

Methods for Cleaning Up: Clean up spills immediately and dispose of waste safely. Recover the product by vacuuming, shoveling or sweeping. Transfer spilled material to a suitable container for disposal. Contact competent authorities after a spill.

Hazmat Absorbent

Safety Data Sheet

According To Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules And Regulations And According To The Hazardous Products Regulation (February 11, 2015).

6.4. Reference to Other Sections

See Section 8 for exposure controls and personal protection and Section 13 for disposal considerations.

SECTION 7: HANDLING AND STORAGE

7.1. Precautions for Safe Handling

Additional Hazards When Processed: Contains substances that are combustible dusts. If dried and allowed to accumulate, may form combustible dust concentrations in air that could ignite and cause an explosion. Take appropriate precautions.

Precautions for Safe Handling: Wash hands and other exposed areas with mild soap and water before eating, drinking or smoking and when leaving work. Avoid prolonged contact with eyes, skin and clothing. Avoid breathing dust.

Hygiene Measures: Handle in accordance with good industrial hygiene and safety procedures.

7.2. Conditions for Safe Storage, Including Any Incompatibilities

Technical Measures: Comply with applicable regulations.

Storage Conditions: Keep container closed when not in use. Store in a dry, cool place. Keep/Store away from direct sunlight, extremely high or low temperatures and incompatible materials.

Incompatible Materials: Strong acids, strong bases, strong oxidizers.

7.3. Specific End Use(s)

Designed to Absorb all Types of Liquids (Both Water-Based and Oil-Based). Not Recommended for Aggressive Fluids such as Acids and Bases. For Professional Use Only.

SECTION 8: EXPOSURE CONTROLS/PERSONAL PROTECTION

8.1. Control Parameters

For substances listed in section 3 that are not listed here, there are no established exposure limits from the manufacturer, supplier, importer, or the appropriate advisory agency including: ACGIH (TLV), AIHA (WEEL), NIOSH (REL), OSHA (PEL), or Canadian provincial governments.

8.2. Exposure Controls

Appropriate Engineering Controls: Suitable eye/body wash equipment should be available in the vicinity of any potential exposure. Ensure adequate ventilation, especially in confined areas. Ensure all national/local regulations are observed.

Personal Protective Equipment: Gloves. Protective clothing. Protective goggles.



Materials for Protective Clothing: Chemically resistant materials and fabrics.

Hand Protection: Wear protective gloves.

Eye and Face Protection: Chemical safety goggles.

Skin and Body Protection: Wear suitable protective clothing.

Respiratory Protection: If exposure limits are exceeded or irritation is experienced, approved respiratory protection should be worn. In case of inadequate ventilation, oxygen deficient atmosphere, or where exposure levels are not known wear approved respiratory protection.

Other Information: When using, do not eat, drink or smoke.

SECTION 9: PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

9.1. Information on Basic Physical and Chemical Properties

Physical State	: Solid
Appearance	: Yellow
Odor	: Odorless
Odor Threshold	: Not available
pH	: Not available
Evaporation Rate	: Not available
Melting Point	: Not available
Freezing Point	: Not available
Boiling Point	: > 160 °C (> 320 °F)
Flash Point	: > 625 °C (> 1157 °F)

Hazmat Absorbent

Safety Data Sheet

According To Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules And Regulations And According To The Hazardous Products Regulation (February 11, 2015).

Auto-ignition Temperature	: Not available
Decomposition Temperature	: Not available
Flammability (solid, gas)	: Not available
Lower Flammable Limit	: Not available
Upper Flammable Limit	: Not available
Vapor Pressure	: Not available
Relative Vapor Density at 20°C	: Not available
Relative Density	: Not available
Specific Gravity	: 0.9
Solubility	: Insoluble
Partition Coefficient: N-Octanol/Water	: Not available
Viscosity	: Not available
VOC content	: < 1 %

SECTION 10: STABILITY AND REACTIVITY

- 10.1. **Reactivity:** Hazardous reactions will not occur under normal conditions.
- 10.2. **Chemical Stability:** Stable under recommended handling and storage conditions (see section 7).
- 10.3. **Possibility of Hazardous Reactions:** Hazardous polymerization will not occur.
- 10.4. **Conditions to Avoid:** Direct sunlight, extremely high or low temperatures, and incompatible materials.
- 10.5. **Incompatible Materials:** Strong acids, strong bases, strong oxidizers.
- 10.6. **Hazardous Decomposition Products:** None expected under normal conditions of use.

SECTION 11: TOXICOLOGICAL INFORMATION

11.1. Information on Toxicological Effects - Product

- Acute Toxicity (Oral):** Not classified
- Acute Toxicity (Dermal):** Not classified
- Acute Toxicity (Inhalation):** Not classified
- LD50 and LC50 Data:** Not available
- Skin Corrosion/Irritation:** Not classified
- Eye Damage/Irritation:** Not classified
- Respiratory or Skin Sensitization:** Not classified
- Germ Cell Mutagenicity:** Not classified
- Carcinogenicity:** Not classified
- Specific Target Organ Toxicity (Repeated Exposure):** Not classified
- Reproductive Toxicity:** Not classified
- Specific Target Organ Toxicity (Single Exposure):** Not classified
- Aspiration Hazard:** Not classified
- Symptoms/Injuries After Inhalation:** Prolonged exposure may cause irritation.
- Symptoms/Injuries After Skin Contact:** Prolonged exposure may cause skin irritation.
- Symptoms/Injuries After Eye Contact:** May cause slight irritation to eyes.
- Symptoms/Injuries After Ingestion:** Ingestion may cause adverse effects.
- Chronic Symptoms:** None expected under normal conditions of use.

11.2. Information on Toxicological Effects - Ingredient(s)

LD50 and LC50 Data:

Polypropylene (9003-07-0)	
IARC Group	3

SECTION 12: ECOLOGICAL INFORMATION

12.1. Toxicity

Ecology - General: Not classified.

12.2. Persistence and Degradability

Hazmat Absorbent

Hazmat Absorbent

Safety Data Sheet

According To Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules And Regulations And According To The Hazardous Products Regulation (February 11, 2015).

Persistence and Degradability	Not established.
--------------------------------------	------------------

12.3. Bioaccumulative Potential

Universal Absorbent	
Bioaccumulative Potential	Not established.

12.4. Mobility in Soil Not available

12.5. Other Adverse Effects

Other Information: Avoid release to the environment.

SECTION 13: DISPOSAL CONSIDERATIONS

13.1. Waste treatment methods

Waste Disposal Recommendations: Destroy and dispose of in accordance with applicable local, state, provincial, territorial, federal and international regulations.

Ecology - Waste Materials: Avoid release to the environment.

SECTION 14: TRANSPORT INFORMATION

The shipping description(s) stated herein were prepared in accordance with certain assumptions at the time the SDS was authored, and can vary based on a number of variables that may or may not have been known at the time the SDS was issued.

14.1. In Accordance with DOT Not regulated for transport

14.2. In Accordance with IMDG Not regulated for transport

14.3. In Accordance with IATA Not regulated for transport

14.4. In Accordance with TDG Not regulated for transport

SECTION 15: REGULATORY INFORMATION

15.1. US Federal Regulations

Polypropylene (9003-07-0)	
Listed on the United States TSCA (Toxic Substances Control Act) inventory	
EPA TSCA Regulatory Flag	XU - XU - indicates a substance exempt from reporting under the Chemical Data Reporting Rule, (40 CFR 711).

15.2. US State Regulations

Neither this product nor its chemical components appear on any US state lists, or its chemical components are not required to be disclosed.

15.3. Canadian Regulations

Polypropylene (9003-07-0)	
Listed on the Canadian DSL (Domestic Substances List)	

SECTION 16: OTHER INFORMATION, INCLUDING DATE OF PREPARATION OR LAST REVISION

Date of Preparation or Latest Revision : 03/17/2021

Revision

Other Information : This document has been prepared in accordance with the SDS requirements of the OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200 and Canada's Hazardous Products Regulations (HPR) SOR/2015-17.

GHS Full Text Phrases:

Comb. Dust	Combustible Dust
------------	------------------

This information is based on our current knowledge and is intended to describe the product for the purposes of health, safety and environmental requirements only. It should not therefore be construed as guaranteeing any specific property of the product.

SECTION 1 : IDENTIFICATION

1.1. Identificateur du produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : Absorbant hazmat

Code de produit : Tous les produits des séries DB , G, VSG, GFF, G2L, SFG, UBG, UPG, USG, USR, 521040, 521048, SM et DS

Synonymes : Tampon, non-tissé

1.2. Usage prévu du produit

Conçu pour absorber tous types de liquides (autant à base d'eau qu'à base d'huile). Non recommandé pour les fluides corrosifs comme les acides et les bases. Réservé à un usage professionnel.

1.3. Nom, adresse et numéro de téléphone de la partie responsable

Société

ESP Canada

2410M 2nd Ave SE,

Calgary, AB, T2E 6J9

(403) 235-6129

web: ca.espsorbents.com

courriel: orderdesk@espsorbents.ca

1.4. Numéro de téléphone en cas d'urgence

Numéro en cas d'urgence : (888) 226-8832 CAN-UTEC

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH-É.-U./CA

Non classifié

2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage SGH-É.-U./CA

Aucun étiquetage applicable conformément au règlement 29 CFR 1910.1200 et au Règlement sur les produits dangereux (RPD) DORS/2015-17.

3. Autres dangers

L'exposition peut aggraver l'état des personnes souffrant déjà d'affections oculaires, cutanées ou respiratoires.

4. Toxicité aiguë inconnue (SGH-É.-U./CA)

Aucune donnée disponible

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

1. Substance

Sans objet

2. Mélange

Nom	Synonymes	Identificateur du produit	% *	Classification des composants selon le SGH
Polypropylène	POLYPROPYLÈNE/polypropyl-1-ène/homopolymère polypropylène/polypropylène et cire polypropylène/cire polypropylène/1-propène, homopolymère	(N° CAS) 9003-07-0	98.9	Comb. Poussière

Texte complet des phrases H : voir la section 16

*Les pourcentages sont inscrits en pourcentage poids par poids (% pds/pds) pour les composants liquides et solides. Les composants gazeux sont inscrits en pourcentage volume par volume (% vol./vol.).

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Absorbant hazmat

Fiche de données de sécurité

Selon le Federal Register/Vol. 77, N° 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements, et conformément au Règlement sur les produits dangereux (11 février 2015).

Généralités : Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise, consulter un médecin (montrer l'étiquette si possible).

Inhalation : Lorsque des symptômes se présentent : se déplacer à l'air libre et ventiler la zone suspecte. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.

Contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés. Faire tremper les zones touchées dans l'eau pendant au moins 5 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste.

Contact avec les yeux : Rincer soigneusement avec de l'eau pendant au moins 5 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste.

Ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Généralités : Aucun risque important prévu dans des conditions normales d'utilisation.

Inhalation : Une exposition prolongée peut provoquer une irritation.

Contact avec la peau : Une exposition prolongée peut provoquer une irritation cutanée.

Contact avec les yeux : Peut provoquer une légère irritation des yeux.

Ingestion : L'ingestion peut avoir des effets nocifs.

Symptômes chroniques : Aucun symptôme prévu dans des conditions normales d'utilisation.

4.3. Indication de soins médicaux immédiats et de traitements particuliers nécessaires

En cas d'exposition prouvée ou suspectée, consulter un médecin. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

SECTION 5 : MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

5.1. Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés : Eau pulvérisée, brouillard d'eau, dioxyde de carbone (CO₂), mousse antialcool ou produit chimique sec.

Agents extincteurs inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau puissant. L'utilisation d'un jet d'eau puissant peut propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'incendie : N'est pas considéré comme inflammable, mais peut brûler à température élevée.

Risque d'explosion : Renferme des substances qui sont des poussières combustibles. Si le produit est traité et que des poussières sont générées et se dispersent avec une source d'inflammation, cela peut causer une explosion de poussières combustibles.

Maintenir les taux de poussière à un minimum et se conformer aux règlements applicables.

Réactivité : Aucune réaction dangereuse ne se produira dans des conditions normales.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution dans la lutte contre l'incendie : Combattre tout incendie d'origine chimique avec prudence.

Instructions de lutte contre l'incendie : Utiliser de l'eau pulvérisée ou un brouillard d'eau pour refroidir les récipients exposés.

Protection lors de la lutte contre l'incendie : Ne pas entrer dans le secteur d'intervention sans porter l'équipement de protection approprié, notamment une protection des voies respiratoires.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone (CO, CO₂). Oxydes d'azote.

5.4. Référence à d'autres sections

Se reporter à la section 9 pour connaître les propriétés d'inflammabilité.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Éviter tout contact prolongé avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer la poussière.

1. Personnel non affecté aux urgences

Équipement de protection : Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI) approprié.

Procédures d'urgence : Évacuer le personnel non nécessaire.

2. Pour le personnel faisant partie des services d'urgence

Équipement de protection : Fournir à l'équipe de nettoyage la protection appropriée.

Procédures d'urgence : À l'arrivée sur place, le premier répondant doit reconnaître la présence de produits dangereux, se protéger et protéger les autres personnes, sécuriser l'endroit et obtenir l'assistance du personnel formé dès que les conditions le permettent. Aérer la zone.

6.2. Précautions environnementales

Éviter tout écoulement dans les égouts et les eaux publiques.

Absorbant hazmat

Fiche de données de sécurité

Selon le Federal Register/Vol. 77, N° 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements, et conformément au Règlement sur les produits dangereux (11 février 2015).

6.3. Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage

Pour le confinement : Confiner les déversements solides au moyen de barrières appropriées et empêcher toute migration ou tout écoulement dans les égouts et les cours d'eau.

Méthodes de nettoyage : Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets de façon sécuritaire. Récupérer le produit à l'aide d'un aspirateur, d'une pelle ou d'un balai. Placer la matière déversée dans un récipient convenable pour l'élimination. Contacter les autorités compétentes après un déversement.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 8, Contrôles de l'exposition et protection individuelle et la section 13, Données sur l'élimination.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire

Autres dangers lorsque le produit est traité : Renferme des substances qui sont des poussières combustibles. Si ces substances sont séchées et s'accumulent, des concentrations de poussières combustibles peuvent se former dans l'air, s'enflammer et causer une explosion. Prendre les mesures de précaution nécessaires.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec du savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumer et avant de quitter le travail. Éviter tout contact prolongé avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer la poussière.

Mesures d'hygiène : Manipuler conformément aux bonnes procédures d'hygiène et de sécurité industrielles.

7.2. Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris les incompatibilités

Mesures techniques : Respecter la réglementation applicable.

Conditions d'entreposage : Garder le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Stocker dans un endroit sec et frais.

Conserver/stocker à l'écart de la lumière directe du soleil, des températures extrêmement élevées ou basses et des matières incompatibles.

Matières incompatibles : Acides forts, bases fortes, oxydants forts.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Conçu pour absorber tous types de liquides (autant à base d'eau qu'à base d'huile). Non recommandé pour les fluides corrosifs comme les acides et les bases. Réservé à un usage professionnel.

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

1. Paramètres de contrôle

Pour les substances répertoriées à la section 3 qui ne figurent pas ici, il n'existe pas de limites d'exposition établies par le fabricant, le fournisseur, l'importateur ou encore par l'organisme consultatif approprié, notamment : ACGIH (TLV), AIHA (WEEL), NIOSH (REL), OSHA (PEL) ou les gouvernements provinciaux canadiens.

2. Contrôles de l'exposition

Contrôles d'ingénierie appropriés : Un appareil de lavage approprié pour les yeux et le corps doit être accessible à proximité de toute exposition possible. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Assurer le respect de tous les règlements nationaux et locaux.

Équipement de protection individuel : Gants. Vêtements de protection. Lunettes de protection.



Matières des vêtements de protection : Matériaux et tissus résistant aux produits chimiques.

Protection des mains : Porter des gants de protection.

Protection des yeux et du visage : Lunettes protectrices contre les agents chimiques.

Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de protection appropriés.

Protection des voies respiratoires : Si les limites d'exposition sont dépassées ou en cas d'irritation, il faut porter une protection des voies respiratoires approuvée. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, en cas d'atmosphère présentant un déficit en oxygène ou de niveaux d'exposition inconnus, utiliser un équipement de protection des voies respiratoires approuvé.

Autres informations : Ne pas manger et ne pas boire ni fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide

Absorbant hazmat

Fiche de données de sécurité

Selon le Federal Register/Vol. 77, N° 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements, et conformément au Règlement sur les produits dangereux (11 février 2015).

Aspect	: Jaune
Odeur	: Inodore
Seuil olfactif	: Non disponibles
pH	: Non disponibles
Taux d'évaporation	: Non disponibles
Point de fusion	: Non disponibles
Point de congélation	: Non disponibles
Point d'ébullition	: > 160 °C (> 320 °F)
Point d'éclair	: > 625 °C (> 1 157 °F)
Température d'auto-inflammation	: Non disponibles
Température de décomposition	: Non disponibles
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non disponibles
Limite inférieure d'inflammabilité	: Non disponibles
Limite supérieure d'inflammabilité	: Non disponibles
Pression de vapeur	: Non disponibles
Densité de vapeur relative à 20 °C	: Non disponibles
Densité relative	: Non disponibles
Gravité spécifique	: 0,9
Solubilité	: Insoluble
Coefficient de partage : N-octanol/eau	: Non disponibles
Viscosité	: Non disponibles
Teneur en COV	: < 1 %

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Réactivité :** Aucune réaction dangereuse ne se produira dans des conditions normales.
- Stabilité chimique :** Stable dans les conditions de manutention et stockage recommandées (voir la section 7).
- Risque de réactions dangereuses :** Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.
- Conditions à éviter :** Lumière directe du soleil, températures extrêmement élevées ou basses et matières incompatibles.
- Matières incompatibles :** Acides forts, bases fortes, oxydants forts.
- Produits de décomposition dangereux :** Aucun symptôme prévu dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

11.1. Information sur les effets toxicologiques - Produit

Toxicité aiguë (orale) : Non classifié

Toxicité aiguë (cutanée) : Non classifié

Toxicité aiguë (inhalation) : Non classifié

Données DL50 et CL50 : Non disponibles

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classifié

Lésions/irritation oculaires : Non classifié

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classifié

Mutagénicité pour les cellules germinales : Non classifié

Carcinogénicité : Non classifié

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classifié

Toxicité pour la reproduction : Non classifié

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classifié

Risque d'aspiration : Non classifié

Symptômes/blessures après l'inhalation : Une exposition prolongée peut provoquer une irritation.

Symptômes/blessures après le contact avec la peau : Une exposition prolongée peut provoquer une irritation cutanée.

Symptômes/blessures après le contact avec les yeux : Peut provoquer une légère irritation des yeux.

Symptômes/blessures après l'ingestion : L'ingestion peut avoir des effets nocifs.

Absorbant hazmat

Fiche de données de sécurité

Selon le Federal Register/Vol. 77, N° 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements, et conformément au Règlement sur les produits dangereux (11 février 2015).

Symptômes chroniques : Aucun symptôme prévu dans des conditions normales d'utilisation.

11.2. Informations sur les effets toxicologiques - Composant(s)

Données DL50 et CL50 :

Polypropylène (9003-07-0)	
Groupe CIRC	3

SECTION 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

1. Toxicité

Écologie - Généralités : Non classé.

2. Persistance et dégradabilité

Absorbant universel	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

3. Potentiel de bioaccumulation

Absorbant universel	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

4. Mobilité dans le sol

Non disponible

5. Autres effets nocifs

Autres informations : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 : DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination des déchets : Détruire et éliminer le produit conformément aux réglementations locales, d'État, provinciales, territoriales, fédérales et internationales applicables.

Écologie - Déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

La ou les descriptions d'expédition énoncées aux présentes ont été établies conformément à certaines hypothèses au moment de la rédaction de la FDS; ces descriptions peuvent varier en fonction de différentes variables qui pourraient avoir été connues ou non au moment de la publication de la FDS.

- En conformité avec le département des Transports (DOT)** Non réglementé pour le transport
- En conformité avec le Code international du transport maritime de marchandises dangereuses (IMDG)**
Non réglementé pour le transport
- En conformité avec l'Association du Transport Aérien International (IATA)** Non réglementé pour le transport
- En conformité avec les règles sur le transport des marchandises dangereuses (TMD)** Non réglementé pour le transport

SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementation fédérale des États-Unis

Polypropylène (9003-07-0)	
Figure dans l'inventaire de la TSCA (Toxic Substances Control Act) des É.-U.	
EPA - Code réglementaire de la TSCA	XU - XU - indique une substance exempte de signalement en vertu du règlement sur le signalement des données de produits chimiques (Chemical Data Reporting Rule), (40 CFR 711).

2. Réglementation d'État aux États-Unis

Ni ce produit ni aucun de ses composants chimiques ne figurent sur les inventaires des États américains. Ses composants chimiques ne sont sujets à aucune déclaration obligatoire.

3. Réglementation canadienne

Polypropylène (9003-07-0)	
Figure sur la LIS (Liste intérieure des substances) du Canada	

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION OU DE LA DERNIÈRE RÉVISION

Date de préparation ou de la dernière révision : 2019-12-17

Absorbant Hazmat

Fiche de données de sécurité

Selon le Federal Register/Vol. 77, N° 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements, et conformément au Règlement sur les produits dangereux (11 février 2015).

Autres informations

: Ce document a été préparé en conformité avec le Règlement sur les produits dangereux (RPD) DORS/2015-17 du Canada et les exigences de la norme Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA relativement aux FDS.

Texte complet des phrases du SGH :

Comb. Poussière	Poussières combustibles
-----------------	-------------------------

Ces informations sont fondées sur nos connaissances actuelles et visent à décrire le produit uniquement aux fins des exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Elles ne doivent donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété particulière du produit.

FDS SGH A.N. 2015 (Can., É.-U.)